LA VILLE DE LODEVE RECRUTE
Chef du service VRD mutualisé H/F
Poste à pourvoir au 01/03/2027
Ouvert au recrutement Interne / Externe

Recruteur : Ville de Lodève
Recrutement : Chef de service VRD H/F - Titulaire (catégorie B et C, filière technique, technicien - agent de maîtrises) ou contractuel 1 an renouvelable
Localisation : Lodève (Hérault)
Annonce du : 23/11/2026
Poste à pourvoir au 01/03/2027

Contexte :
Située à 50 km au nord-ouest de Montpellier, la ville de Lodève est une Sous-préfecture de 7 700 habitants au cœur d'un bassin de vie, le Lodévois Larzac qui en comporte 15 000. Riche de ses paysages et de son patrimoine issu de sa splendeur industrielle, la ville est très fragile économiquement et socialement. Le centre-ville est classé Quartier Politique de la Ville. Elle a subi l'arrêt définitif de l'industrie textile dans les années 80 puis la fermeture de la mine d'extraction d'uranium au début des années 90. Mais c'est aussi un territoire de potentialité, riche de ses solidarités, d'un monde associatif extrêmement dynamique et d'une économie sociale et solidaire en plein développement. Ces dix dernières années, les services publics ont été rénovés par un effort considérable d'investissement dans les équipements publics (Maison des Services au Public, Médiathèque, Maison de l'enfance et de la Jeunesse, Maison de retraite, Musée). Avec une population qui augmente sans cesse, le territoire doit s'adapter pour maintenir un niveau exigeant de service public et offrir à ses habitants des bâtiments et équipements à la fois modernes, économes, respectueux du patrimoine historique et aptes à répondre aux besoins actuels et futurs. C'est pourquoi la Ville de Lodève recrute un chef de service VRD.

Missions :
Sous l'autorité hiérarchique de la directrice du pôle technique mutualisé, le chef du service VRD :
- Assure un niveau de service garantissant la sécurité des agents et des usagers.
- Définit le schéma directeur de la voirie et la stratégie pluriannuelle d'investissement et de maintenance du réseau, afin de permettre l'entretien préventif du patrimoine de voirie, l'exploitation du réseau en toutes circonstances et la prise en compte de la diversité des usages et la sécurité des usagers
- Manage l'équipe de professionnels VRD.

Activités et tâches principales du poste :
- Connaissance du patrimoine : hiérarchisation, diagnostic et proposition de niveaux de service
- Élaboration des programmes d'entretien (travaux)
- Prévention et gestion des crises liées à des événements exceptionnels
- Organisation du maintien de la viabilité hivernale
- Exploitation du réseau en relation avec les autres gestionnaires et les concessionnaires
- Planification et programmation des opérations de voirie réseaux divers
- Pilotage des étapes de communication des projets routiers et de concertation des études préalables
- Choix des modalités de réalisation des études préalables et de conception
- Gestion du patrimoine d'ouvrages d'art
- Pilotage de la collecte et diffusion de l'information routière
- Management de la sécurité routière et de la salubrité des espaces publics
- Management direct de l'équipe de terrain et du contrôleur de voirie

Activités et compétences transverses :
- Aide à la décision et mise en œuvre des orientations d'une politique publique
- Conseil, appui technique et organisationnel
- Maîtrise d'ouvrage de programmes et de projets
- Veille et observation sectorielle
- Ingénierie et pilotage d'études
- Mise en œuvre et suivi administratif, juridique, commande publique
- Élaboration, suivi, contrôles budgétaires et financiers
- Pilotage et développement des ressources humaines
- Organisation et mise en œuvre de dispositifs d'évaluation et de démarches qualité
- Promotion de l'action publique et communication
- Organisation et animation des relations à la population
- Management supérieur

Relations fonctionnelles :

- Relations fréquentes avec les élues et élus
- Échanges permanents avec l'équipe maîtrise d'ouvrage
- Échanges avec la maîtrise d'œuvre externe au service
- Participation au comité de direction
- Relations fréquentes avec les services de l'urbanisme et autres services administratifs
- Relations directes avec les usagers
- Relations fréquentes avec les entreprises, concessionnaires, institutions
- Encadrement d'équipe : organisation, coordination, évaluation
- Relations avec les services déconcentrés de l'État, l'ABF, l'ACMH, les services archéologiques, les services des autres collectivités du même territoire, SIS, etc.
- Rattaché au Directeur du pôle technique mutualisé

Savoirs :(connaissances théoriques et pratiques) CONNAITRE….

SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Stratégie patrimoniale
- Observation, veille du patrimoine
- PC de crise et articulation des niveaux communal, départemental,
- Planification, protection, prévention
- Dispositifs de veille et d'alerte face à la réalisation d'aléas : les autres gestionnaires de patrimoine de voirie sur le territoire, CRICR, Météo France, ASN, services de prévision des crues, services de la Préfecture (COD), forces de l'ordre, indus.
- Techniques d'analyse et de diagnostic de la voirie (chaussées, équipements, dépendances, ouvrages etc.)
- Actions de préventions et de réduction du bruit ciblées, efficaces et aux coûts optimisés
- Risques technologiques : industriel, nucléaire, grands barrages, transports (tunnels en particulier)
- Stratégies et techniques d'entretien courant, préventif et curatif
- Entretien des différents éléments constitutifs de la voirie
- Enjeux de la viabilité hivernale sur un territoire
- Définition, délimitation, classification et consistance du domaine public
- Définition d'une politique par niveaux de service (PEVH, PIVH)
- Élaboration et maintenance du DOVH
- Procédures de classement et déclassement de la voirie
- Usage des fondants et des abrasifs et leurs impacts sur l'environnement
- Intervention coordonnée du matériel et des véhicules
- Missions du MOA (maître d'ouvrage), de l'AMO (assistant ou assistante à maîtrise d'ouvrage) et du MOE (maître d'œuvre)
- Études préalables, études d'impact et réglementation (lois sur l'air, sur le bruit, sur l'eau)
- Loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique) appliquée aux infrastructures routières et aux réseaux Enjeux juridiques, économiques et financiers de la gestion des ouvrages d'art
- Les procédures DT DICT et la réforme anti-endommagement des réseaux
- Équipements dynamiques
- Route de 5ème génération
- Structure d'un réseau d'éclairage public
- Maintenance préventive et curative des réseaux d'éclairage public
- Obligations réglementaires
- Typologies des ouvrages d'art (maçonnerie, béton armé et précontraint, métalliques et mixtes) et pathologies spécifiques
- Méthodologies de diagnostic des ouvrages d'art et critères de choix d'une méthode
- Facteurs d'accidents liés à l'infrastructure en urbain et en interurbain
- Programmation pluriannuelle d'investissement et cohérence avec les stratégies d'aménagement du territoire
- Cycle de vie d'une infrastructure routière et coût global d'un équipement
- SIG routier
- Aménagements de sécurité
- Obstacles latéraux
- Gestion des abords de voirie sans produit phytosanitaire
- Écoconduite

SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques de mobilité et de déplacement
- Risques naturels : inondation, avalanche, feu de forêt, mouvement de terrain, tempête, séisme, etc.
- Risques sociétaux : grands rassemblements, mouvements sociaux, terrorisme, etc.
- Risques sanitaires : pollution atmosphérique, pandémie
- Données physiques et météorologiques de formation de la neige et du verglas
- Dispositifs d'information des usagers sur le réseau
- Modes d'organisation et de territorialisation
- Régime juridique du domaine public, incidences sur le rôle et les actes de son gestionnaire

- Coordination lors de travaux de voirie
- Responsabilités des occupants de droit du domaine public
- Responsabilité pénale des gestionnaires
- Gestion de trafic
- Planification des opérations d'investissement et de maintenance
- Mécanisme d'accident
- Vitesse et mortalité
- Comportement de l'usager
- Impacts économiques et sociaux sur le territoire et utilisation d'éco-comparateurs
- Suivi analytique et prospectif des travaux
- DUP, enquêtes publiques, mécanismes de concertation

Savoirs faire :(techniques et méthodologies) ETRE CAPABLE DE…..

Connaissance du patrimoine : hiérarchisation, diagnostic et proposition de niveaux de service :
- Diagnostiquer le patrimoine de voirie à travers des outils adaptés
- Hiérarchiser le réseau en fonction des services définis pour les usagers
- Proposer des niveaux de services d'aménagement et de maintenance du patrimoine de voirie Élaborer et mettre en œuvre un PPBE (plan de prévention du bruit et de l'environnement) et un Observatoire du bruit pour les grandes infrastructures de transport (routes, voies ferrées et transport aérien)

Élaboration des programmes d'entretien et de nettoiement :
- Préparer et mettre en œuvre une stratégie pluriannuelle d'entretien du patrimoine de voirie, en utilisant des approches en coût global
- Optimiser la gestion patrimoniale par les choix d'organisation et de techniques

Prévention et gestion des crises liées à des événements exceptionnels :
- Mettre en place une organisation exceptionnelle afin de mettre en œuvre des mesures de sécurité civile et des mesures d'exploitation de la route
- Concevoir et appliquer des procédures et des plans de gestion de crise routière
- Identifier les aléas pouvant impacter le patrimoine de voirie
- Analyser des risques sur le territoire

Organisation du maintien de la viabilité hivernale :
- Concevoir et piloter un plan de viabilité hivernale et être prêt lors d'un événement peu fréquent
- Organiser les interventions à l'échelle du territoire
- Définir une stratégie de choix et d'utilisation des fondants et du matériel
- Prendre en compte l'impact du sel et des fondants sur les infrastructures et sur l'environnement

Exploitation du réseau en relation avec les autres gestionnaires et les concessionnaires :
- Traduire les orientations stratégiques de gestion du patrimoine et d'usage de l'espace public dans un règlement de voirie
- Dialoguer avec l'ensemble des intervenants sur les réseaux
- Assurer une exploitation du patrimoine de voirie en garantissant la sécurité des agents et des usagers
- Gérer le domaine public routier
- Contribuer à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement du très haut débit

Planification et programmation des opérations de voirie :
- Élaborer une stratégie pluriannuelle d'aménagements (création et modernisation) de la voirie et des réseaux dans des approches en coût global
- Préparer et programmer les programmes d'intervention
- Définir les orientations stratégiques en investissement et en entretien du patrimoine de voirie et les décliner opérationnellement.
- Prendre en compte la planification des opérations et leur impact dans le plan climat énergie territorial

Pilotage des étapes de communication des projets routiers et de concertation des études préalables
- Assurer le processus de concertation externe pour les opérations programmées
- Planifier et contribuer à l'organisation des réunions publiques, en appui des élues et élus, pour présenter les options techniques retenues et savoir les argumenter
- Organiser et communiquer sur les aspects techniques, économiques et environnementaux des projets en amont et pendant les études préalables au commencement des travaux
- Faire prendre en compte dans les études de conception, les avis et recommandations issus des étapes de communication et de concertation

Choix des modalités de réalisation des études préalables et de conception
- Identifier les études préalables à réaliser
- Définir un mode de réalisation des études préalables et des études de conception
- Envisager l'appui d'un AMO (assistant ou assistante à maîtrise d'ouvrage) pour la réalisation des études préalables

- Envisager l'appui d'un AMO (assistant ou assistante à maîtrise d'ouvrage) pour la réalisation des études de conception
- Attribuer la réalisation des études préalables, puis des études de conception, à un acteur interne ou externe

Gestion du patrimoine d'ouvrages d'art
- Piloter la surveillance des différents types d'ouvrages
- Définir la politique de maintenance du patrimoine d'ouvrages d'art
- Planifier les travaux d'entretien préventif

Pilotage de la collecte et diffusion de l'information routière
- Définir la stratégie de collecte et de diffusion de l'information routière
- Contrôler et exploiter les opérations de gestion prévisionnelle et en temps réel du trafic
- Intégrer les techniques et technologies innovantes en matière d'information routière et d'aide au déplacement des usagers

Management de la sécurité routière
- Animer la politique publique de sécurité routière dans le domaine de la sensibilisation et de la prévention
- Prendre en compte la sécurité routière dans la conception, l'entretien et l'exploitation du patrimoine de voirie
- Détecter et traiter les lieux accidentés

Gestion et pilotage des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)
- Définition de la stratégie locale : Piloter la politique publique de prévention des incendies de forêt à travers la mise en œuvre, la coordination et le suivi des OLD sur l'ensemble du territoire de la collectivité.
- Planification et cartographie : Superviser le recensement des zones soumises aux OLD, l'exploitation des outils cartographiques (SIG) et l'établissement du calendrier des campagnes annuelles de contrôle.
- Contrôle de conformité et police des OLD : Organiser les diagnostics de terrain (propriétés privées et domaine public), coordonner les actions avec la Police municipale et les services de l'État.
- Gestion des procédures précontentieuses et d'office : Suivre les procédures administratives de mise en demeure des administrés défaillants et ordonner, si nécessaire, l'exécution des travaux d'office aux frais des contrevenants.
- Sensibilisation et communication : Impulser les actions d'information et de pédagogie auprès de la population afin de faciliter l'adhésion des riverains au dispositif de sécurité.

Gestion et maintenance durable des réseaux d'éclairage public
- Définir une politique de maintenance et de réduction de la consommation énergétique du parc d'éclairage public
- Contrôler la bonne exécution des travaux de maintenance
- Réduire la consommation du parc à l'occasion d'opérations de maintenance

Compétences mobilisables (non développées sur le poste) :
- Plan Communal de Sauvegarde et Plan neige

Risques professionnels :
- Risque de chute et écrasement

Conditions et contraintes d'exercice :
- Travail en bureau
- Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public
- Disponibilité

Exigences requises :
- Niveau requis : BAC+2 ou équivalent
- Spécialité voirie et réseaux divers, génie civil.

Temps de travail :
- Temps complet 39h hebdomadaire avec gestion RTT

Rémunération :
- Rémunération statutaire.
- Régime indemnitaire
- Participation employeur prévoyance et santé.
- Prestations d'action sociale via le COS.

Pour répondre à cette offre : Adresser **avant le 8 janvier 2027**, lettre de motivation et CV à :

M. Le MAIRE de Lodève
7 place Hôtel de ville
34700LODEVE

Ou par mail à l'adresse suivante : rh@lodeve.com